Affiché le 11 février 2021

Procès-verbal de la réunion

du Conseil municipal du mercredi 3 février 2021

Date de convocation: **27/01/2021**
L'an 2021, le 3 février à vingt heures et huit minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de **MAULÉVRIER** (Maine-et-Loire) légalement convoqués, se sont réunis à la salle des Fêtes communale, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire.

Étaient présents :
M. HERVE Dominique, **Maire**, Mme GUILLOTEAU Mélanie, M. TOUZÉ Didier, Mme OUVRARD Stéphany, M. LANDREAU Pascal, **Adjoints**, M. WIRTZ Régis, M. BAUDRY Jacques, Mme BONALY Chantal, M. FORTIN Bruno, M. FONTENEAU Vianney, M. COUTOLLEAU Raphaël, M. HELARD Yannick, Mme FERCHAUD Claudine, Mme BERAULT Nadège, Mme FUCHÉ Catherine , Mr Laurent AUDOUIT, Mme SUIRE Nathalie, Mme Odile CHIRON, Mme Emilie GODIN, Mr Xavier COUTANT, **Conseillers municipaux**.

Absents excusés et représentés :
Mme BAUDOUIN Soutsakhone a donné pouvoir à Mme GUILLOTEAU Mélanie
Mme DESCÔTIS Delphine a donné pouvoir à Mme FERCHAUD Claudine

Absents excusés et non représentés : M. CHOTARD Sébastien

Secrétaire de séance : Mme Emilie GODIN

Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 20
Représentés : 2
Votants : 22 (dont 2 pouvoirs).

Constatant que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h08

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2021

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 6 janvier 2021 transmis à l'ensemble des membres ne faisant l'objet d'aucune remarque, observations ou demandes de modifications particulières**, est adopté à l'unanimité et tel que proposé.**

2. LES 5 MINUTES INTERCOMMUNALES POINT PAR COMMISSION INTERCOMMUNALE

Les représentants communaux au sein des différentes commissions de l'Agglomération du Choletais ont fait le point sur leurs commissions.

Administration générale : le budget primitif est en préparation.
Un service médical avec médecins retraités, vient d'être mis en place pour compléter l'offre de soins.

Développement économique et agriculture
Attribution de subventions aux sportifs de haut niveau (10 sports différents)
Activité économique : demande de l'usine de fabrication de boisson « abeille » pour un agrandissement sur Mazières. Mise en service pour fin 2022
Thales : renfort sur Cholet (pôle d'excellence) avec à la clé la création de 600 à 700 postes
Zone économique de Cormier n°5 : Réservations importantes de parcelles
Mise en place d'un groupe de travail sur la gestion des sentiers de randonnées.
Mise en place d'un nouveau site pour le partage des ressources RH des entreprises

Culture
Dossiers techniques.
Troupe théâtrale

Environnement
Travaux étant de Péronne
Programme de broyage des végétaux : sur les communes et pour les particuliers, afin de les sensibiliser à utiliser ces végétaux en paillage. Pour Maulévrier, date retenue : 10 avril 2021

Une question est posée sur l'entretien des fossés : en ces périodes de fortes pluies, il est remarqué que des inondations se produisent sur les routes. Souvent cela est dû à l'obstruction des buses par des branchages et végétaux taillés, mais laissés sur place.
Qui doit-on prévenir dans ce cas ?
Monsieur le Maire rappelle que la compétence en revient à la Communauté d'Agglomération du Choletais. Cependant les Maulévrais peuvent le signaler en mairie, qui fera suivre.
Cette remarque sera toutefois remontée aux services compétents de l'ADC

Bâtiments / voirie
Voie douce RD 20 (Maulévrier – St Pierre des Echaubrognes) : programmé au niveau du plan d'intervention de l'ADC ; niveau 3, c'est-à-dire pour une planification sur 2 à 3 ans.
Entretien des chemins : Une règle est à définir concernant l'intervention des communes ou de l'ADC, ainsi que la participation financières de l'ADC aux communes en cas d'intervention.
Déclassement de certaines routes départementales pour redevenir routes communales.
Réfection d'un bâtiment « Mail 2 » pour y abriter certains services de la Communauté d'Agglomération.
Travaux de la Meilleraie

3. AFFAIRES GENERALES (Dél 2021-02-10) VENTE DU VEHICULE COMMUNAL PEUGEOT EXPERT AH-159-JX

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de céder un véhicule dont la commune n'a plus l'usage. Il s'agit de la camionnette Peugeot EXPERT immatriculée AH-159-JX qui est hors service.
Monsieur MORILLE d'Yzernay s'est porté acquéreur au prix de trois cents EUROS (300 €).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré (2 abstentions) :

➢ **ACCEPTE** la vente du véhicule Peugeot EXPERT immatriculé AH-159- JX à Monsieur MORILLE d'Yzernay au prix de trois cents EUROS (300 €).

➢ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents administratifs nécessaires se rapportant à cette cession.

4. FINANCES (Dél 2021-02-11) - RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE - CONVENTION DE DÉCOUVERT AUPRES DE

Le contrat de convention de découvert auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine arrive à échéance et qu'il convient de renouveler cette ligne de trésorerie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➢ **DECIDE** de demander au Crédit mutuel l'attribution d'un crédit de trésorerie dans la limite d'un montant de 200 000 €, aux conditions suivantes :
Durée : 12 mois
Taux variable : Euribor 3 mois moyenné de décembre 2019 (-0,395%) + marge de 0,470 % l'an
Taux d'intérêt plancher : 0,47 %
Le taux d'intérêt plancher est la valeur minimale du taux d'intérêt, peu importe l'évolution de l'index de référence, étant précisé que si la valeur de l'index est inférieure à zéro, cette valeur sera réputée être égale à zéro
Prélèvement des intérêts : trimestriellement et à terme échu par le principe du débit d'office
Frais de dossier : 200€
Déblocage de fonds : par le principe du crédit d'office
Calcul des intérêts : sur 365 jours

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,** le Conseil Municipal :

➢ **PREND** l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au remboursement des échéances ;

➢ **PREND** l'engagement, pendant toute la durée du prêt, de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires au remboursement des échéances.

Le Conseil municipal confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à M. HERVE, maire de Maulévrier, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

5. URBANISME (Dél 2021-02-12) - USINE DE FABRICATION DE BOISSONS « L'ABEILLE » A MAZIERES-EN-MAUGES - INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – AVIS SUR LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

Dans le cadre du projet de création d'une usine de boissons rafraîchissantes de 50 000 m² dans la ZAC de l'Appentière, à Mazières-en-Mauges (49280), présenté par Monsieur le Président de la SAS L'ABEILLE dont le siège social est situé 9 rue d'Obernai à Cholet, la Préfecture par arrêté préfectoral DIDD-2020-n° 226 du 30 octobre 2020, demande l'avis du Conseil municipal sur le dossier de demande d'exploiter un site industriel dans la ZAC de l'Appentière, à Mazières-en-Mauges.

Conformément à la règlementation en vigueur, le Conseil Municipal doit donner son avis sur l'évaluation environnementale du dossier comprenant une étude d'impact et l'ensemble des documents qui sont soumis à enquête publique, dans le cadre de la procédure d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Pour ce faire, deux notes explicatives relatives à ce projet ont été jointes à la convocation.

L'enquête publique s'est déroulée du mardi 1er décembre 2020 à 14h00 au mercredi 6 janvier 2021 à 18h00.

Durant cette période, un registre de consultation du public contenant un dossier technique (impact sur l'environnement, la santé…) relatif à cette demande a été ouvert à cet effet à la mairie aux jours et heures habituels de la mairie.
En application de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, et notamment les articles R512 et suivants du Code de l'Environnement,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➢ **EMET** un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter un site industriel L'ABEILLE à Mazières-en-Mauges.

6. AMENAGEMENT DE L'ESPACE (Dél 2021-01-13) - REVITALISATION DU CENTRE BOURG - TRANCHE 1 – ATTRIBUTION DU LOT 1

Dans le cadre de la consultation « Revitalisation du centre bourg », Monsieur le maire a proposé au Conseil Municipal d'attribuer le marché de la phase 1 des travaux Lot 1 (Voirie) tranche 1.

Une consultation de travaux VRD a été lancée selon la procédure adaptée le 2 novembre 2020 avec une date limite de remise des offres fixée au 27 novembre 2020 à 14h00 sur la plate-forme de dématérialisation des appels d'offres.

4 entreprises ont remis leurs offres, dans les délais impartis, par voie dématérialisée pour le lot 1 VRD de ce marché :
- BOUCHET VOIRIE ENVIRONNEMENT
- CHARIER TP SUD
- CHOLET TP
- EUROVIA ATLANTIQUE

La consultation suivant la procédure adaptée et le règlement de consultation ayant été respectés, le Maire a soumis au Conseil municipal le tableau d'analyse des offres (base et variantes) réalisé par le cabinet CHRISTIAENS JEANNEAU RIGAUDEAU chargé des missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Celui-ci a procédé à l'analyse des offres, et conformément au règlement de consultation l'autorisant, une négociation a été menée avec les entreprises.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **par 20 oui et 2 abstentions** :

➢ **APPROUVE** le rapport d'analyse des offres
➢ **FAIT LE CHOIX** de l'entreprise BOUCHET VOIRIE ENVIRONNEMENT pour attribution du lot 1 (base Hydroway)
➢ **ATTRIBUE** le lot N° 1 « VRD » à l'entreprise BOUCHET d'Yzernay pour un montant de 126.474,14€ HT.
➢ **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer le marché de travaux VRD susmentionné ainsi que toutes les pièces afférentes.
➢ **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal de l'exercice 2021.

7. AMENAGEMENT DE L'ESPACE (Dél 2021-01-14) - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA TRANCHE 2 : RUE JOSEPH FOYER

La Commune peut solliciter des subventions pour le financement des travaux de la tranche 2 de revitalisation du centre bourg (Rue Joseph Foyer).
Plan de financement :

Dépenses	
VRD	155 820€ HT
Espaces verts – Mobilier urbain	5 000€ HT
TOTAL	160 820€ HT

Recettes	
Subvention DETR (35%)	56 287.00€
Subvention amende de police	32 164.00€
Conseil départemental	3 062.40€
Autofinancement	69 306,60€
TOTAL	160 820.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➢ **AUTORISE** Monsieur Le Maire à déposer des demandes de subventions pour aider au financement des travaux de la tranche 2 de revitalisation du centre bourg (Rue Joseph Foyer) notamment, les demandes de subventions au titre des amendes de police et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

8. AMENAGEMENT DE L'ESPACE (Dél 2021-01-15) - DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LA TRANCHE 3 : AMENAGEMENT URBAIN

La Commune a la possibilité de solliciter des subventions pour le financement des travaux de la tranche 3 de revitalisation du centre bourg (Aménagement urbain).

Plan de financement :

DEPENSES		RECETTES	
VRD	389 050€ HT	Subvention DETR 35%	139 413.75€
Espaces verts/mobilier urbain	9 275€ HT	Subvention DSIL 25%	9 581.25€
TOTAL	398 325€ HT	Autofinancement	249 330.00€
		TOTAL	398 325.00€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité** :

➢ **AUTORISE** Monsieur Le Maire à déposer des demandes de subventions pour aider au financement des travaux de la tranche 3 de revitalisation du centre bourg (Aménagement urbain), notamment, les demandes de subventions au titre la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

9. COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Patrimoine bâti : présentation par Mme Mélanie GUILLOTEAU, Adjointe au Maire

La commission s'est réunie le 23 janvier 2021. Ont été évoqués les points suivants :

Retour sur les labels (Raphaël Coutolleau) :

- Eglise accueillante
- Petites cités de caractère
- Tourisme et Handicap (atteignable une fois que tous les espaces publics seront accès PMR
- Village de charme
- Villes et Pays d'Art et d'Histoire
- Ecotourisme Station Verte

Salle des sports :

- Toujours en litige avec l'entreprise Gauriau. Par rapport aux changements des LED. Qui nous demande de payer plus de 4000 euros (main d'œuvre). Si nous refusons de payer, ils veulent faire falloir une clause de vétusté allant de 10 à 20%.

Nous avons fait appel à notre service juridique, il nous conseille de prendre un avocat. Nous avons donc fait appel à l'Association des Maires, en attente de leur retour.

- Fin de la garantie, Avril 2021. Pour rappel, l'installation de l'éclairage avait coûté 28 000 euros en 2016.

Victor Hugo :

- Rencontre le Lundi 11 Janvier 2021. Avec Mr Abélard, Dominique, Bruno, Mr Cesbron, Mr Gallet de LSP et moi-même afin de voir les matériaux à utiliser. Constat une partie de la cour (côté élémentaire) serait à refaire, mais pas la totalité.
- Rencontre Mr Abélard et Mr Gabard Bruno de Cholet TP afin de voir le revêtement (suppressions des trottoirs)
- En attente des devis

Projet exposition des clés de voûte à la base du clocher :

- Entreprises retenues par la Commission : Mr Bérault (pour l'électricité) et Batibois
- Début des travaux Semaine 4, Semaine 5 et Semaine afin de permettre l'ouverture au 15 Mars 2021.

Rencontre Association les Amis de Notre-Dame (Représentants : Mr Daigneau et Mr Champion), l'équipe Paroissiale (Représentants : Mme Huvelin, Mr Fonteneau, Mme Guetté, Mr Maréchal, Mr Ménard), Mr Tricoire comme référent église et Père Sanou Maurice : (excusés : Association du Cardinal Luçon) en présence de Pascal LANDREAU.

- Point sur les missions de chacun, les besoins, les projets, « les problèmes », les points à éclaircir.
- En cours, l'inventaire des biens situés à l'intérieur de l'église et de la sacristie.

Diocèse d'Angers et C.D.T Commission Patrimoine font l'inventaire tous les 5 ans (le dernier a eu lieu en 2015).

Information diverse : Vendredi 19 Février à 10h, Visite périodique sécurité pour l'église St Jean-Baptiste.

Aménagement de l'espace : présentation par M. Didier TOUZÉ, Adjoint au Maire

La commission s'est réunie le 16 janvier 2021. Ont été évoqués les points suivants :

1ère Phase de travaux sur la place Emilie CHACUN

Corbeilles tri

- 5 emplacements imaginés :
- Place E.Chacun, Tyrolienne, Skate-park/salle de sport, Parc P&M Curie, Place du Château.

Bandes cyclables

- Boulevard Colbert : Trottoir de gauche avec marquage et panneaux de signalisation.
- Rue Mme de STAËL : voie de gauche.
- Rue Savarin et rue de la gare (zone d'activité AdC) : Proposer la mise en place de CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée), Chaucidou (chaussée circulation douce).

Arrêt de Bus

- Avenue de Gaulle : Trottoir en enrobé depuis la rue de la gare et allée en sablon depuis le rond-point de Cholet.
- Mairie/Collège : Espace alentour en enrobé pour futur parking vélo.

Touche japonaise sur le rond-point de Cholet

Vie sociale et éducative : présentation par Mme Stéphany OUVRARD

Lors de la commission « vie sociale et éducative » qui s'est réunie le 23 janvier 2021, il a été évoqué les éléments suivants :

CME : Réunion du 16 Janvier : Présence de 10 enfants sur 12.
Présentation rapide du CME - Projets annoncés : Course d'orientation, potager en commun, cabane dans les arbres, pistes cyclables, menu à thème, mettre des décorations dans la commune selon les saisons, pancarte lutte contre la pollution, recyclage des crayons feutres pour l'association Les Clowns de l'Espoir, manifestations sportives entre les 2 écoles….
Il a été décidé de conserver la chasse aux œufs sous forme de course d'orientation, les menus à thème et le recyclage des crayons feutres et bouchons.

Retour des résidents : Les résidents nous ont transmis des messages et des dessins qui seront mis sur un grand panneau et transmis aux écoles afin que les enfants lisent leurs messages.

Cadeau Naissance/ Mariage :
36 Naissances en 2020 : Nous avons revu les cadeaux naissances et avons décidé de prendre le coffret empreinte de bébé et le cadre photo pour chaque nouvelle naissance en 2021.
Budget = 1000€ => Commande de 40 coffrets chez Cultura à 29,99€ = 1199,60€; -20% de remise soit un total de 959,68€ (commande faite le 30/01).
Mariage : Réalisation de paniers garnis avec des produits locaux (en réflexion).

Journée de Pâques : le 5 Avril de 10h à 12h si les conditions sanitaires le permettent.
Le CME a été mis à contribution pour l'organisation et il est en pleine réflexion sur la chasse aux œufs sous forme de course d'orientation pour les plus grands et pour les plus petits une petite chasse aux œufs.

Service aux personnes : Rappeler les personnes qui sont sur la liste de chaque conseiller avant le 15/02.

APERS : Proposition d'une réunion entre L'APERS et la mairie pour le transport des élèves, la commission reste sur sa position et ne souhaite pas que le bus soit remis en place en Septembre 2021.

Label numérique : Notre dossier sur le label numérique n'a pas été retenu. Nous déposerons une nouvelle demande cette année.

Dates à retenir :
Cérémonie sur l'opération "Une Naissance Un Arbre" : 29/05
Journée Citoyenne : 5 juin 2021
Date du repas des ainés pour l'année 2021 : 17 octobre 2021
Prochaine réunion le 27 février 2020

Vie associative culturelle : présentation par M. Pascal LANDREAU, Adjoint au Maire

La commission s'est réunie le 26 janvier 2021. Ont été évoqués les points suivants :

Communication Le site internet a été relooké. Réflexion en cours sur le bulletin municipal.

Remise des prix des Maisons Fleuries 2020
5 Gagnants qui se verront remettre = ….1 Bouquet d'une valeur de 25 euros et réalisé par Florélie déco.
1 bon cadeau d'une valeur de 25 euros à valoir chez <<Pépiniériste Lelièvre >> et un second à valoir << Fil des lots ainsi qu'une entrée au Parc Oriental de nuit.

Vie des Associations
Bibliothèque << Lire et Délire >> = un désherbage est actuellement en action.
La salle Corail sera le nouveau QG du RCM.
Le Lévrier Maulévrais = nouveau nom de l'association SCLGO.
Subventions aux Associations Sportives et Culturelles = étude des dossiers est en cours.

10 – INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

Information sur l'adressage :

Une réunion a été organisée afin de présenter un projet de suivi de l'adressage dans les communes. En effet, aujourd'hui, les données collectées le sont encore sous forme papier (poste, IGN, DDFIP….) ou sur deux plateformes dématérialisées différentes. Le projet est de n'alimenter maintenant qu'une seule plateforme nommée « BAN ETALAB » (BAN = Base Adresse Nationale). Pour se faire, un outil informatique (websig) est proposé aux communes (frais pris en charge par la Région). La saisie et la mise à jour de l'adressage sur cet outil permettront d'alimenter une BAR (Base Adresse régionale) qui elle-même alimentera la BAN (Base Adresse Nationale).

Les travaux à réaliser :

- Un comité de pilotage a constitué (Bruno FORTIN, Nathalie SUIRE, Régis WIRTZ), a fixé une première réunion.
- vérification des numéros et noms des rues existants (agglomération) et les valider sur l'outil informatique.
- mise en place d'une numérotation dans les lieux-dits.

Choix de la numérotation :

1) par numérotation continue : par ordre croissant à partir du début de la voie, en prévoyant des numéros pour les futures constructions.
2) par numérotation métrique : en fonction de la distance qui sépare le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

Point sur la modification des heures de fonctionnement de l'éclairage public :

- Temps d'allumage actuel : de 6h45 au lever du soleil et du coucher du soleil à 23h, proposition tenant compte - départ des lycéens à 6h45 et du retour des lycéens vers 19h00.

Adaptation des temps d'allumage pendant les périodes de couvre-feu ou de confinement : de 6h30 au lever du soleil et du coucher du soleil à 20h.

Catalogue 2021 des formations élus : Différents thèmes de formations proposées par l'Association des Maires.
Inscription auprès de Géraldine MORILLON - Priorités par date d'inscription, jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire prévue.

Formation « Une commune, de quoi s'agit-il ? » du 22 février 2021 - Recensement des élus intéressés

11 – DERNIÈRES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- décision 2020-06 Convention d'occupation des salles de sport et de réunion JA VOLLEY
- décision 2020-07 Convention d'occupation salles de sport et de réunion BADMINTON
- décision 2020-11 Convention d'occupation salle cristal LA PERCHE MAULEVRAISE
- décision 2020-12 Convention d'occupation de la salle de sport Corail GYM DOUCE
- décision 2020-13 Convention d'occupation des salles de sport et de réunion JA BASKET
- décision 2020-15 Convention d'occupation des salles de sport ECOLE V. HUGO
- décision 2020-16 Convention d'occupation des salles de sport COLLEGE D. BROTTIER
- décision 2020-18 Convention d'occupation de la salle des fêtes WEST COUNTRY

Prochaine séance du Conseil municipal : mercredi 3 Mars 2021 à 20 H

Fin de séance : 23h15